

# Royaume du Maroc



## Déclaration du Royaume du Maroc à la Conférence Ministérielle de l'AIEA

Sur

**« La science et la technologie nucléaires : Enjeux actuels et futures  
en matière de développement »**

**Prononcée par S.E. Lotfi Bouchaara, Ambassadeur, Représentant Permanent**

**Vienne, 28 au 30 novembre 2018**  
*Seul le texte prononcé fait foi*

**Madame et Monsieur les Co-Présidents,  
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de remercier le Japon et le Costa-Rica, Co-Présidents de cette Conférence et l'AIEA pour l'excellente préparation de celle-ci.

Le Maroc a constamment œuvré en faveur des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire à des fins de développement, notamment par le biais de la coopération technique sous contrôle de l'AIEA. Cette coopération constitue le principal vecteur de la fonction statutaire de l'AIEA et l'essentiel outil qui permet d'assurer le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Le Maroc note, avec grand intérêt, les avancées enregistrées en 2018, dans le développement d'une grande variété de technologies nucléaires qui contribuent considérablement aux efforts nationaux des Etats membres, en particulier les pays en développement. Ce développement est conforme à l'article II de son Statut, dont l'objectif est « d'élargir et d'accroître la contribution de l'énergie atomique à la paix, la santé et la prospérité dans le monde » et à l'article III, qui vise « à encourager la recherche et le développement d'obtenir ou de fournir des matériaux, services, équipements et installations pour les États membres, et aussi d'encourager l'échange d'informations et de formation scientifique et technique ».

La délégation marocaine tient à réitérer son soutien à l'Agence qui s'emploie dans le développement de l'énergie et des technologies nucléaires à des fins pacifiques permettant le développement durable des États Membres et la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030, des objectifs de l'Accord de Paris sur le Climat et la mise en œuvre des principes de la Déclaration d'Istanbul, et du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020.

Le Maroc demeure attaché à sa coopération avec l'Agence dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'eau, de l'agriculture, de l'industrie, de l'environnement et de manière générale dans la promotion de l'utilisation pacifique des applications et technologies nucléaires au service du développement durable.

**Madame et Monsieur les Co-Présidents,**

Mon pays appuie les efforts entrepris par l'Agence en la matière et estime que ses activités dans le cadre de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques doivent être davantage mises en exergue, notamment à travers le Programme de Coopération Technique (PCT). Ce mécanisme est primordial pour la création, le renforcement et le maintien des capacités des États Membres dans l'usage de la technologie nucléaire de manière sûre et sécurisée et pour la réalisation des objectifs nationaux de développement.

Le Maroc, qui travaille étroitement avec l'AIEA à travers le PCT, se félicite de la signature, lors de la 62<sup>ème</sup> Conférence Générale de l'AIEA, du Programme Cadre national (PCF) relatif à la CT entre le Maroc et l'AIEA pour la période 2018-2023. Cet accord, élaboré par le Comité Sectoriel National, consolidera la CT dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire entre le Maroc et l'Agence et renforcera la coopération triangulaire dans le domaine au profit des pays en développement, notamment des pays africains demandeurs.

Le Maroc est disposé à échanger son expérience dans divers domaines: le développement des applications des sciences et techniques nucléaires à l'échelle nationale et régionale, le rôle de l'organisme de réglementation, la place des praticiens de la santé humaine et radiothérapie et de la médecine nucléaire et physique médicale, le domaine des diverses applications industrielles des techniques nucléaires et ainsi que la contribution des universités marocaines au développement de programmes d'éducation et de formation.

A travers les projets de CT avec l'AIEA, le Maroc a acquis une grande expérience dans l'utilisation des techniques isotopiques pour combattre l'érosion des sols. Le Maroc a mis en œuvre un plan d'action national contre la dégradation des sols. Cette expérience a été partagée avec les Etats Parties à la Convention des Nations Unies pour Lutter contre la Désertification et avec plusieurs pays africains.

Le Maroc est convaincu du rôle de l'énergie nucléaire pour le développement durable par la réduction de la dépendance énergétique nationale, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et l'atténuation des effets des changements climatiques, ainsi que pour le dessalement de l'eau de mer. Le Maroc participe à plusieurs projets, en particulier africains, relatifs à l'application de la technologie nucléaire dans la protection de l'environnement,

l'adaptation et la mitigation au changement climatique.

**Madame et Monsieur les Co-Présidents,**

Cette conférence, est une occasion pour aborder divers défis qui constituent un frein à l'utilisation pacifique des applications et technologies nucléaires et à l'accès au PCT, et ce, pour y remédier ou s'en prémunir.

L'adaptation du PCT aux besoins des Etats membres, notamment les pays en développement, devrait être conçu et exécuté de telle sorte qu'il maximise les synergies au sein de l'AIEA. De ce fait, parvenir à des ressources financières suffisantes, sûres et prévisibles ne peut que renforcer ce mécanisme.

La vulgarisation de l'accès à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire à travers le renforcement du multilinguisme au sein de l'AIEA est incontournable.

La Coordination et synergies entre l'AIEA et les Agences onusiennes qui œuvrent dans le domaine du développement permettrait l'amélioration et l'efficacité de l'Agence en la matière.

**Madame et Monsieur les Co-Présidents,**

Mon pays réaffirme son engagement à continuer de partager son expérience dans l'utilisation pacifique des technologies nucléaires, avec les Etats membres de l'Agence, notamment vers les pays en développement, y compris les pays les moins avancés (PMA) et en particulier les pays africains intéressés, dans le cadre d'une coopération sud-sud et triangulaire agissante et solidaire.

A cet égard, l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (AFRA), auquel l'AIEA apporte son appui, est un pilier de la collaboration régionale dans laquelle le Maroc est engagé. A cette occasion, mon pays souhaite réitérer sa ferme volonté de mettre en œuvre les différents programmes AFRA et renouveler à l'AIEA sa reconnaissance pour son appui technique et scientifique, ainsi que son soutien financier et administratif depuis l'institution d'AFRA en 1990.

Le Maroc a également procédé à la signature de plusieurs accords triangulaires et bilatéraux dans le domaine de l'utilisation pacifique des technologies nucléaires. A cet égard, il y a lieu de noter que le Maroc est devenu membre du Comité Management des Programmes (PMC) de l'AFRA pour (2018-2021).

Mon pays abrite cinq centres régionaux désignés par AFRA, des centres d'excellence régionaux qui permettent le renforcement des capacités et le partage des connaissances au niveau régional, dans les domaines de la formation en radioprotection, la cancérologie, la nutrition, la gestion des ressources en eau et les contrôles non-destructifs en industrie.

Nous sommes disposés à développer des projets de recherche sur l'utilisation des techniques nucléaires associés aux techniques moléculaires, immunologiques et/ou pharmacologiques, dans la cancérologie et les essais thérapeutiques en médecine nucléaire utilisant de nouveaux radio-pharmaceutiques.

Le Maroc collabore avec l'AIEA pour promouvoir l'utilisation de la technologie des rayonnements dans le secteur industriel à des fins pacifiques. Le Maroc a mis en œuvre un programme sur le développement des capacités techniques pour une protection radiologique durable des travailleurs, de la population, des patients et de l'environnement.

**Madame et Monsieur les Co-Présidents,**

Enfin, le Maroc souhaite réitérer son soutien au Projet de Rénovation des Laboratoires des Sciences et applications nucléaires de Seibersdorf (Renual et Renual+), essentiel pour le renforcement de la formation des pays en développement dans les sciences et applications nucléaires.

Je souhaite à chacun et à chacune une conférence utile et productive.

**Je vous remercie de votre attention.**